

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS ANNUELS					
Contribution familiale et frais facultatifs					
	Ecole	Collège	Lycée Général & Technologique	Lycée Professionnel	S.T.S.
<u>Frais obligatoires</u>					
Contribution familiale	1 191 €	1 196 €	1 296 €	1 110 €	1 659 €
<u>Frais facultatifs</u>					
Section JUDO		75 €			
Etudes surveillées :	81 €	81 €			
Possibilité de 1 à 4 jours par semaine (non obligatoire)	pour 1 soir / semaine	pour 1 soir / semaine			
Etude occasionnelle	6,10 € Le ticket	6,10 Le ticket			
Cotisation APEL	35 € par famille et par an				
Frais de rejets	Rejet de prélèvement :		7,00 €		
	Rejet de chèque :		20,50 €		

FRAIS DE RESTAURATION		
Etablissement	Tarif	Demi-pensionnaire
Ecole	7,30 € par repas	4 repas par semaine (lundi – mardi – jeudi – vendredi)
Collège	7,70 € par repas	4 repas par semaine (lundi – mardi – jeudi – vendredi) Possibilité de repas le mercredi
Lycée & Enseignement supérieur	Cafétéria : Tarification de vente à l'unité - Possibilité de repas traditionnel (Une grille tarifaire est présente sur le site : www.lasallesaintdenis.com)	
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)	3,50 € / repas – Forfait à l'année : 450 €	
Les repas sont facturés au trimestre ou à l'année selon le mode de règlement. Pour la cafétéria, la vente se fera via un porte-monnaie élève personnel.		

Restauration : 1 entrée, 1 Plat, 1 fromage / laitage, 1 dessert

Les élèves externes du primaire et du collège peuvent déjeuner occasionnellement au restaurant au tarif unique de **10,00 €**. **Les repas seront facturés.**

Les élèves de 1^{ère} et de terminale peuvent sortir, sur autorisation annuelle des parents, après le repas.